

L'ANI*a fortement impacté le marché de la santé individuelle depuis sa mise en place en 2016. Ainsi, les courtiers ont concentré leurs efforts commerciaux sur la population des travailleurs non-salariés qui représente aujourd'hui un marché de presque 3 millions de personnes en France. Outre le fait que cette population est appelée à fortement augmenter, les TNS ont l'avantage d'être des clients fidèles, en besoin de multi-équipements, et à la recherche de conseils de la part d'un courtier spécialiste.

En terme de besoins santé, les TNS recherchent principalement une couverture haut de gamme, notamment sur les postes coûteux, comme les prothèses dentaires ou l'optique, ainsi que sur les postes non remboursés par leur régime obligatoire (implantologie, médecine douce,...)

Concernant leurs besoins de couverture prévoyance, ils sont en général peu informés de leur prise en charge en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité, pourtant très insuffisante.

Alors qu'ils devraient privilégier l'assurance prévoyance à l'assurance santé, vu leur faible consommation médicale, c'est bien souvent l'inverse qui est constaté.

L'offre Santé Solly Azar pour les TNS : une complémentaire responsable et loi Madelin associée à une sur-complémentaire pour des garanties élargies.

Issue d'une collaboration importante avec les courtiers spécialistes de ce marché, **l'assurance Santé TNS de Solly Azar** est un contrat responsable éligible à la Loi Madelin, qui propose un large choix de garanties évolutives et fidélisantes. L'offre se démarque par une couverture élevée sur les postes clés : dentaire, optique, médecine douce, consultations spécialistes... et des services d'assistance en inclusion.

De plus, l'assuré a la possibilité d'opter pour une surcomplémentaire non-responsable (donc hors loi Madelin). La surcomplémentaire permet de renforcer les garanties sur l'ensemble des postes et réduire le reste à charge y compris en cas de dépassements d'honoraires.

ASSURANCE SANTÉ TNS - À RETENIR -

UN
CONTRAT RESPONSABLE
DÉDUCTIBLE MADELIN



UNE
SURCOMPLÉMENTAIRE
NON RESPONSABLE

Solly Azar a également revu l'ensemble de ses tarifs à la baisse et a fait évoluer son outil de tarification afin que la souscription par les courtiers soit le plus simplifiée (signature électronique, paiement CB ...)

Dès septembre 2017, une offre prévoyance viendra compléter l'offre santé de Solly Azar à destination des Travailleurs non-salariés.

L'accompagnement par un courtier spécialiste du marché des TNS est très importante, car lui seul peut réellement conseiller aux TNS le produit le plus adapté à sa situation et à ses besoins.

L'offre conçue par Solly Azar proposera notamment une indemnisation forfaitaire en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité, ainsi qu'une sélection médicale simplifiée. Cette assurance s'adressera tant aux professions libérales, commerçants, artisans, professions médicales/paramédicales, ainsi qu'aux mandataires sociaux, jusqu'à 70 ans, avec un tarif au plus juste.

Solly Azar s'appuiera sur un réseau d'experts en protection sociale en mettant à leur disposition une offre complète permettant de proposer des garanties et tarifs ajustés, couvrant les besoins de l'ensemble des TNS.

Comme pour ses autres produits, les outils de souscription ont été pensés et développés pour permettre une saisie facile et rapide, avec la signature électronique de la demande d'adhésion.

Pour accompagner ses courtiers, Solly Azar a organisé en juin plusieurs conférences sur le thème « La prévoyance et la santé des TNS : un marché d'avenir » avec comme intervenant principal, Bruno Chrétien, président de l'Institut de la Protection Sociale, et expert reconnu dans le secteur de l'assurance.

Le succès de ces conférences montre l'intérêt des courtiers pour se développer sur ce marché en étant accompagnés par des offres pertinentes et adaptées.

Enfin, Solly Azar a renforcé ses équipes dédiées à la Santé et la Prévoyance en recrutant une Responsable commerciale Grands comptes dédiée à la santé et prévoyance, Nathalie Kremer, pour développer son réseau de courtier spécialistes.

* Accord National Interprofessionnel

À propos de Solly Azar

Créée en 1977, Solly Azar, 2nd courtier grossiste généraliste, conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 8.000 intermédiaires et au travers son activité partenariats grands comptes (constructeurs automobiles, grande distribution, établissements financiers).

380 collaborateurs - 53 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1^{er} courtier français indépendant.

www.sollyazar.com / https://twitter.com/SollyAzar_Assur



Contact presse : Faouziat Nidhar – Tél. : 01 40 82 81 18 – Email : relations-presse@sollyazar.com

Solly Azar | Société de courtage d'assurances - SAS au capital de 200 000 euros | 353 508 955 RCS Paris

Siège social 60 rue de la Chaussée d'Antin 75439 Paris Cedex 09 - n°Orias 07 008 500 orias.fr